

Image not found or type unknown



Achat d'un mobil home auprès d'un particulier ->vice caché

Par **valoukiss**, le **11/04/2008** à **11:22**

Bjr rnrnJ'aimerais savoir si j'ai un recours pour recouvrir la somme versée (550 Euros) lors de l'achat d'un Mobil-Home auprès d'un particulier qui a omis de signaler les vices de l'article rnrnle vendeur m'a présenté une facture et dit que le plancher avait été refait complètement et j'ai constaté après coup en déplaçant le lit et soulever une plaque d'Inox qui le masquait qu'il y avait un trou de 10-15 cm de diamètre dans le sol ... ensuite, cette personne est venu récupérer certaines choses (coussins, rideaux, miroir, mobilier de jardin) alors qu'elle m'avait remis deux clés lors de la transaction (certificat de vente)rnrnDe plus elle a donné un faux numéro au camping où est actuellement le Mobil Home pour que ce dernier ne puisse pas me joindre rnrnPouvez-vous me dire ce qu'il est possible de faire SVP ?